

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 97.00.382.006.0 DU 8 SEPTEMBRE 1997

Compteur d'eau froide
SCHLUMBERGER INDUSTRIES
modèle P 40
CLASSE C

LE PRÉSENT CERTIFICAT EST ÉTABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIÉE PAR LA DIRECTIVE 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983 RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX MÉTHODES DE CONTRÔLE MÉTROLOGIQUE, DE LA DIRECTIVE 75/33/C.E.E. DU 17 DÉCEMBRE 1974 CONCERNANT LE RAPPROCHEMENT DES LEGISLATIONS DES ÉTATS-MEMBRES RELATIVES AUX COMPTEURS D'EAU FROIDE, DU DÉCRET N° 73-788 DU 4 AOÛT 1973 MODIFIÉ PAR LE DÉCRET N° 84-1107 DU 6 DÉCEMBRE 1984 PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX MÉTHODES DE CONTRÔLE MÉTROLOGIQUE ET DU DÉCRET N° 76-130 DU 29 JANVIER 1976 RÉGLEMENTANT LA CATÉGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : COMPTEURS D'EAU FROIDE.

FABRICANTS

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, 9, rue Ampère, 71031 Mâcon, France.

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, Apartado 21, 4761 V.N. de Famalicao, Portugal.

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, POB 8, Talbot Road, Stretford, Royaume-Uni.

DEMANDEUR

SCHLUMBERGER INDUSTRIES, 50, avenue Jean Jaurès, 92120 Montrouge, France.

(1) *Revue de Métrologie*, septembre 1989, page 1117.

(2) *Revue de Métrologie*, janvier 1990, page 48.

(3) *Revue de Métrologie*, février 1993, page 260.

(4) *Revue de Métrologie*, avril 1993, page 603.

(5) *Revue de Métrologie*, juillet 1995, page 700.

(6) *Revue de Métrologie*, mai 1996, page 79.

(7) *Revue de Métrologie*, mars 1997, page 584.

OBJET

Le présent certificat étend aux fabricants précités le bénéfice de l'approbation de modèle accordée au demandeur par le certificat n° 89.0.01.384.9.0 du 15 septembre 1989 (1) complété par les certificats n° 89.0.03.384.1.0 du 29 décembre 1989 (2), n° 93.00.382.001.0 du 10 février 1993 (3), n° 93.00.382.007.0 du 26 avril 1993 (4), n° 95.00.382.006.0 du 31 juillet 1995 (5), n° 96.00.382.001.0 du 20 février 1996 (6) et n° 96.00.382.008.0 du 19 septembre 1996 (7).

CARACTERISTIQUES

Les caractéristiques du compteur d'eau froide SCHLUMBERGER INDUSTRIES modèle P 40 sont identiques à celles du modèle approuvé par les certificats précités.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle reste inchangé.

VALIDITE

Le présent certificat est valable jusqu'au 15 septembre 1999.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA